



GRÈVE URGENCES ET SMUR

Le mouvement de grève en cours concernant les services d'urgences (SAU) et les SAMU touche également la profession d'infirmier(e)-anesthésiste (IADE).

Les IADE exercent au sein des Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR) mais aussi dans les salles d'urgence vitale des SAU dites « salles de déchocage ».

La gestion comptable de l'urgence sur le territoire national impacte gravement les conditions d'exercice des IADE affectés dans ces unités.

Les fermetures de lignes de SMUR nuisent gravement au maillage national des moyens de secours.

L'éviction progressive des IADE des SMUR au service des équilibres budgétaires des établissements impacte la compétence et la polyvalence des équipages SMUR.

La pénurie de personnels qualifiés dans les établissements entraîne la mise en place d'organisations en mode dégradé. Ces organisations nuisent à la qualité de prise en charge des patients et induisent des facteurs favorisant la souffrance au travail pour l'ensemble des personnels.

Les voyants sont au rouge, les revendications salariales et organisationnelles de ce mouvement rejoignent celles de notre profession.

Aussi, le SNIA soutient et s'associe à ce mouvement et appelle tous les IADE concernés à le suivre.

Au-delà des revendications spécifiques, nous estimons que ces services sont la vitrine de la souffrance générale des agents du service public hospitalier.

Paris, le 1^{er} juin 2019

Le conseil du SNIA